

Séance du 29 juin 2018

Présents : FAIVRE Jean-Pierre, SERRUROT François, FEVRE Corinne, ROUSSEAU François, BAUDARD Didier, BALLOT Emmanuelle, LAPLACE Jean-Louis, LABOUROT Céline, PESENTI Bruno,

Absents excusés : Audrey GAUTHIER, Andrée PRUNEAUX, Thierry BUCHAILLOT, Yves HUMBLOT, Benoit VIELLARD

CREATION EMPLOIS SAISONNIERS :

Le Conseil Municipal décide :

- La création d'un emploi d'adjoint technique, en contrat à durée déterminée, pour accroissement saisonnier d'activité, du 6 au 31 juillet 2018.
- La création d'un emploi d'adjoint technique, en contrat à durée déterminée, pour accroissement saisonnier d'activité, du 1^{er} au 31 août 2018.
- Fixe la rémunération sur la base du 1^{er} échelon de l'échelle C1, indice brut 347, majoré 325.
- Autorise le Maire à établir et signer les contrats de travail correspondants.

QUESTIONS DIVERSES :

✓ Le Conseil Municipal Prend connaissance du courrier de la CAPEB relatif au projet gouvernemental de suppression des taux réduits de TVA dans le bâtiment. Considérant les probables conséquences de cette mesure notamment en matière d'emploi, d'aménagement du territoire, de réhabilitation du bâti, de sécurité des logements, d'économie d'énergie et d'avenir des entreprises locales, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de demander au gouvernement de ne pas supprimer les taux réduits de TVA dans le secteur du bâtiment et de ne pas y apporter de substantielles modifications.

✓ Le Conseil municipal :

- Décide d'intégrer la nouvelle voie d'accès à la zone artisanale à la voirie communale, soit 560 mètres en prolongement du chemin des Crotisons, classé C 33.
- Accepte le devis de POLYPEINT d'un montant de 2 818 € HT pour travaux supplémentaires de réfection de plafond à la salle des fêtes.
- Envisage le remplacement de la vaisselle de la salle des fêtes. Différentes options sont présentées par Céline LABOUROT. Des échantillons seront présentés lors d'un prochain conseil municipal.
- Bruno PESENTI donne le compte rendu de la dernière réunion concernant la future voie verte.
- Jean -Louis LAPLACE souhaite revoir les modalités de mise à disposition de la salle des fêtes (Contrat, état des lieux...) afin de faciliter le travail du personnel et de satisfaire au mieux les utilisateurs.
- Une information concernant les différents services et différentes activités proposés par le SISPAH de TAVAUX sera faite auprès des personnes de plus de 60 ans.

Séance levée à 22 h 00.

LE MAIRE
Jean-Pierre FAIVRE